

LE PROBLEME DE LA LIBERTE CHEZ JEAN-PAUL SARTRE ET EMMANUEL MOUNIER

Talip KARAKAYA*

Jean Paul Sartre ve Emmanuel Mounier'de Hürriyet Problemi

Jean-Paul Sartre'in *Varlık ve Yokluk* adlı eserinde kendine özgü bir şekilde anlattığı özgürlüğe başka hiçbir yerde rastlamak mümkün değildir. Bu özgürlük, insan varlığının yokluğundan başka bir gerçeği de ortaya koymamaktadır. Bu çalışmamızda özgürlüğü Sartre ve Mounier felsefesinde ele almaktayız. Öncelikle Sartre'in özgürlük anlayışına baktığımızda ona göre özgürlük, benim yalnız istek ve arzularımın önceliği değil onların da bizzat özgür olmasıdır. Sartre'a göre özgürlüğün varoluşçu boyutu değerlerin tek temelidir. Çünkü benim özgürlüğüm diğerlerine bağlıdır. Fakat diğer taraftan ben yalnız kendi özgürlüğümle özgürlüğümün sınırlarında dolaşırım. Bunu benden başka hiçbir kimsenin yapmaya da hakkı yoktur. Sartre'a göre özgürlük kavramı, varlığın bir düşüklüğü, bir eksikliği, hiçlikten varlığa uzanan bir boşluk ve yokluktur. Bu konuda O biraz daha ileri giderek özgürlüğün yalnız varlığın temeli olmadığını bilakis özgürlüğe mahkum olduğumuzu belirtir. Sartre'ın varoluşçuluğu yalnız varlık felsefesi değil, aynı zamanda mutlak özgürlük felsefesidir. Çünkü Ona göre özgürlük, insan varlığının temel özelliklerinden biridir ve insan varlığı özgürlüğe atılmıştır. Diğer taraftan özgürlüğün Mounier boyutu hiç de Sartre'inkine benzememektedir. Emmanuel Mounier sınırsız ve herşeyi aşan bir özgürlük anlayışına karşıdır. Çünkü özgürlük insan varlığı değildir ve olamaz. Kişi seçmek zorundadır. Gerçek özgürlük kişide değil sonsuzuğa giden yoldadır. Burada felsefeleri birbirinden farklı olan çağdaş iki Fransız düşünürünün özgürlükle ilgili düşüncelerini değişik boyuttan incelemekteyiz.

RESUME

La liberté dont parle Jean-Paul Sartre ne peut trouver nulle part ailleurs mieux que dans sa situation entre l'Être et le Néant sa pleine justification. Cela apparait d'autant plus évident que cette liberté n'est précisément rien d'autre que la présence du néant dans l'être de l'homme.

Dans ce travail, nous avons interrogé la liberté au sens sartrien et au sens mouniérien. La liberté, chez Sartre ne nous laisse pas libre, elle nous questionne. Par suite la liberté chez lui n'est pas le privilège de mes seuls actes volontaires. Mes émotions et mes passions qui, elles aussi, dépendent de l'être que je suis, sont également libres.

La conception existentialiste de la liberté, pour Sartre, est l'unique fondement des valeurs. Parce que ma liberté est liée à la liberté de tous les autres, mais d'autre part ma liberté est essentiellement ma liberté, nul autre que moi ne peut avoir à parcourir ni parcourir le chemin qui est mon

chemin. La notion de la liberté selon Sartre, est un moindre être, une déficience, un manque de néant à l'intérieur de l'être. Sartre va même plus loin: La liberté n'est pas la fondation de son être, et comme elle appartient à notre facticité, nous ne sommes pas libres de ne pas libres. Brièvement, nous sommes condamnés à être libres.

On y voit très clairement que l'existentialisme de Sartre n'est pas seulement la philosophie de l'existence mais aussi celle de la liberté absolue. La liberté est, chez Sartre, la donnée fondamentale de l'existence humaine. Parce que l'être humain est jeté dans la liberté. Dans notre recherche, nous avons exposé que la liberté chez Sartre est absolue. Parce que rien ne peut me déterminer ni dehors, ni du dedans. Il n'y a rien d'ailleurs à quoi je ne donne un sens, et, à la limite, si quelque chose se révèle contraignant, ce n'est que dans le cadre de mon projet fondamental ou je l'assume librement comme tel. D'ailleurs, la liberté, chez Emmanuel Mounier, n'est pas une chose. Elle est conditionnée. Parce que la personne ne trouve pas la liberté comme un donné dont elle s'emparerait. Elle la réalise par l'existence personnelle. Elle doit la choisir. La liberté de la personne, pour Mounier, est inspirée vers Dieu par une force intérieure.

Brièvement, nous avons exposé, dans ce travail, la liberté chez Sartre et Mounier; et en remarquant la liaisons entre la liberté avec l'être et la personne, nous avons aussi indiqué que la liberté s'occupe du place important chez les deux penseurs.

MOTS: Liberté, Existentialisme, Personnalisme, Personne, Etre, Subjectivisme, Déterminisme, Valeur, Choix, Liberté absolue

Comme toute thème philosophique, la liberté permet de vérifier que la réflexion philosophique n'est pas le déploiement gratuit d'idées purement abstraites et d'une sorte de jeu intellectuel qui se prend au sérieux; la liberté, au contraire, n'a pour motif que de chercher à éclaircir ce qui préoccupe de façon essentielle l'existence humaine concrète; elle est d'une certaine manière le prolongement même de cette existence dans la pensée.

Pour comprendre les affrontement de la liberté, nous allons essayer de présenter, avant toute notre analyse, de problèmes particuliers, certaines idées artificielles, de ce que peut signifier la liberté pour l'homme. Si la liberté est bien malgré tout la valeur briant de l'homme, c'est que son image ne se limite pas à celui d'un que l'on revendique parce qu'on le désire. Elle a aussi un autre visage: celui d'une charge, essentiel à sa condition, que l'homme doit assumer par souci de dignité, en sachant pourtant qu'elle le condamne à l'inquiétude. Mais il ne faut pas oublier que l'image moderne de

l'homme libre se distingue de l'image classique qui a trait à son individualisme : libre est, remarque, Roland Quilliot¹ de fait à nos yeux l'homme qui est capable de résister à la pression du conformisme, qui garde en toute circonstance la capacité de penser par lui-même, et d'agir selon sa seule conscience. Autrement dit que l'homme libre est celui qui sait regarder en face, sans se le dissimuler, le tragique de l'existence.

Pour bien envisager notre travail, tout d'abord, il faut exposer ces questions : Qu'est-ce que la liberté chez Jean-Paul Sartre et Emmanuel Mounier ? Quelles sont aspects de la liberté ? Est-ce qu'il y a les liaisons entre la liberté sartrienne avec la liberté mounierienne ? Pourquoi la liberté, selon Sartre, est absolue et constitutive de l'être humain ? Selon Sartre, pourquoi l'être humain est-il condamné à être libre ? Pourquoi Emmanuel Mounier juge la liberté sartrienne ? Quelles sont spécialités de la liberté chez Mounier ?

D'abord, interroger *la liberté*², au sens sartrien, c'est donc immédiatement s'interroger soi-même. Elle est chargée d'un pouvoir de questionnement singulier et ne nous laisse pas tranquilles. Parce que la liberté ne nous laisse pas libre, elle nous questionne. S'interroger sur elle, c'est s'interroger sur la racine de sens de son existence.

Il est évident que la liberté, en général, n'est qu'un mot *indéfinissable*³. Elle est un pouvoir, un appelé étouffé, présent comme la subsistance toujours d'un pouvoir, d'une réalité, en face de tous les langages philosophiques et individuels.

On voit clairement que le thème de la liberté, chez Sartre, dégage en effet une vitalité singulière, un pouvoir de sens et de mobilisation qui semble

* Maître de conférences, à l'Université de Süleyman Demirel, Faculté de Théologie à Isparta

¹ Roland Quilliot, *La Liberté*, Paris :P.U.F.,1993, p. 76.

² Jean-Paul Sartre, *L'Être et Le Néant*. Paris :Gallimard, 1943, pp.487-612.

³ *Ibid.*, p.542 ; Voir aussi : George Gusdorf, *Signification humaine de la liberté*, Paris :1962 ; Jean Hyppolite, *La Liberté chez Jean-Paul Sartre dans Le Mercure de France*, Juillet, 1951 ; R. Mosse-Bastide, *La Liberté*, Paris :1964 ; P.Naville, *Les Conditions de la liberté*, Paris :éd. du Sagittaire, 1947 ; Roland Quilliot, *La Liberté*, Paris :P.U.F.,1993.

inépuisable, qui, malgré tous les abus, les contrefaçons, les perversions innombrables dont il est l'objet et le prétexte, se survit toujours à soi-même. Nous saisissons la liberté comme une *valeur*⁴, de façon immédiate, qui implique une prise de conscience élaborée par rapport à autrui, et une reconnaissance de son primat plus encore que la vérité⁵ qui suppose un rapport au discours, au connaître, une reconnaissance donc du primat de la pensée et de ses pouvoirs.

Comme toute notion philosophique, la liberté n'attire la pensée que justement parce qu'elle s'y refuse. Si, ainsi, il faut penser la liberté, si la liberté accède à la philosophie, c'est que la liberté n'est pas une évidence, mais un problème. *Être libre*⁶ n'est peut-être qu'être prisonnier d'une illusion, être libre n'est peut-être qu'être aliéné, sans le savoir.

Après avoir exposé cette présentation consacrée à la liberté sartrienne, nous pourrions entrer dans le champ où nous trouverons les exposés vastes de Sartre et les critiques personalistes de Mounier :

D'abord, la liberté est, chez Sartre, la donnée fondamentale de l'existence humaine. Parce que ma vie est la mienne, ce qui me fait dépend de ce que j'en fais, les déterminismes extérieurs ne m'exproprient pas de moi-même, mais ne s'annoncent que sur fond de ma liberté. Autrement il dit que nous sommes une liberté qui choisit, mais nous ne choisissons pas d'être libres : nous sommes condamnés à la liberté⁷. On ne peut donc jamais se débarasser de soi, jésuis à jamais astreint à ma liberté. Nous sommes jetés dans la liberté. Il applique ici la liberté à une notion créée par Martin Heidegger, la *Geworfenheit*⁸. La liberté serait donc en quelque sorte la fatalité de l'existence humaine.

⁴ Jean-Paul Sartre, *ibid.*, pp.493-499.

⁵ *ibid.*, pp.516-521.

⁶ *ibid.*, pp. 563-568.

⁷ *ibid.* p.27.

⁸ C'est-à-dire le fait que nous sommes jetée ici-bas , sans que nous puissions en découvrir la raison. Jean Wahl, *Les Philosophies de l'existence*. Paris :A.Colin,1954,p.33 et A. De Waelhens, *La Philosophie de Martin Heidegger*, Louvain ,1942,p.82.

La philosophie de existentialisme, chez Sartre, n'est pas seulement la philosophie de l'existence, mais aussi celle de *la liberté absolue*⁹. C'est là une des raisons les plus importantes de la popularité de l'existentialisme de Sartre. Comment se fait-il que l'existentialisme et sa liberté puisse prétendre à conquérir le monde ? Autrement dit, où l'existentialisme recrute-t-il aujourd'hui ses partisans et quelle est la force de persuasion qui émane de cette philosophie nouvelle de la liberté ? Pour pouvoir répondre à cette question et pour mieux comprendre le secret du succès de l'existentialisme. Nous devons examiner de plus près la notion de liberté telle qu'elle est définie par la philosophie de Sartre.

La question que nous touchons là n'est pas une question quelconque. Sartre n'hésite pas à déclarer oralement qu'il est le seul à son époque à pouvoir parler d'absolu ; car la liberté, à ses yeux, est bien un absolu, elle est la plus extraordinaire aberration. Donc, qu'est-ce que cette liberté ? Ou autrement dit, que veut dire : *l'homme est condamné à être libre* ? En d'autres termes encore, pourquoi est-elle une *valeur créatrice* ? En plus, dans ce travail, nous allons tenter de répondre à ces questions.

Nous voyons que la liberté, chez Sartre, coïncide en son fond avec le néant, qui est au cœur de l'homme. Pour la réalité humaine, être, c'est se choisir : rien ne lui vient du dehors ni du dedans non plus qu'elle puisse recevoir ou accepter.¹⁰ Il va continuer à exposer cette idée qu'elle est entièrement abandonnée, sans aide d'aucune sorte, à l'insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail. Ainsi, la liberté n'est pas d'un être, elle est l'être de l'homme, c'est-à-dire son néant d'être. Si l'on concevait d'abord l'homme comme un plein, il serait absurde de chercher, en lui, par après, des moments ou des régions psychiques où il serait libre : autant chercher du vide dans un récipient qu'on a préalablement rempli jusqu'aux bords. L'homme ne saurait être tantôt libre, et tantôt esclave, il est tout entier et toujours, ou il ne l'est pas.¹¹

⁹ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Ed. Nagel, 1946, p. 37.

¹⁰ J.-P. Sartre, *L'Être et Le Néant*. Paris : Gallimard, 1943, p. 516.

¹¹ *Ibid.*, p. 516.

Le texte de *L'Être et le Néant* me paraît être l'un des plus importants et des plus explicites de Sartre. Je ne pense pas que la grâce sous toutes ses formes, même les plus sécularisées, ait jamais, dans l'histoire de la pensée humaine, été plus courageusement, plus effrontément niée. Bien entendu, Sartre se met par là dans l'obligation d'établir souvent des arguments sophistiqués dans le détail desquels je ne puis entrer, selon lesquels là même où nous prétendons être déterminés nous sommes en fait libres, c'est-à-dire choisissant. Parce que *la liberté et le choix*¹², chez Sartre, sont des termes équivalents. Sa pensée, sur ce point, se laisse résumer en quelques propositions assez simples.

Après avoir exposé les pensées de Sartre sur la liberté, nous pouvons maintenant en venir à l'idée de Mounier sur la liberté. Il est clair que la liberté, chez Mounier, n'est pas une chose ; parce qu'elle est conditionnée. Autrement dit, on ne possède pas la liberté à la manière d'une chose, à l'inverse de Sartre, mais on l'expérimente. Elle se vit mais ne se voit pas. Tout au plus peut-on en trouver de très près de la nature deux formes bâtardes : celle de l'indifférence et celle de l'indéterminisme. La première est la liberté de ne rien être, de ne rien désirer, et de ne rien faire ; non seulement indéterminisme, mais indétermination totale¹³. En un autre sens, c'est là un refus d'affronter, refus de vivre, sous une forme toute négative. L'autre est celle sur laquelle nous nous interrogeons avec l'indéterminisme physique. Il est vrai que dans l'indéterminisme de la nature se fait jour la diversité des choix et la multiplication des possibles. Mais si le déterminisme des physiciens modernes rabaisse les prétentions positivistes, il ne faut pas oublier que la liberté ne se gagne pas contre les déterminismes naturels, elle se conquiert sur eux, mais avec eux¹⁴. La personne ne trouve pas la liberté comme un donné dont elle s'emparerait. Elle la réalise par l'existence personnelle.

¹² Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Ed. Nagel, 1946, p. 25 et 37.

¹³ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, Paris : P.U.F., 1985, p. 73.

¹⁴ *Ibid.*, p. 73.

Mais, d'autre part, la liberté sartrienne est *totale*¹⁵, rien ne la contraint, ni du dehors, ni du dedans. Elle est absolue, illimitée. Si elle n'existe qu'en situation, comme il le dit, c'est elle-même cependant qui fait la situation telle qu'elle est. Cette liberté choisit tout, même l'existence, ou plutôt elle est l'existence même. Si l'homme doit être libre, il ne doit pas y avoir en lui de procès non libres, il est tout entier libre ou il n'est pas, car être c'est se choisir¹⁶, pour la réalité humaine. La liberté est donc égale à l'existence. L'homme existe en tant que liberté qui exclut tout déterminisme. *Déterminisme et liberté*¹⁷, dit Sartre ne peuvent coexister en l'homme, de telle sorte qu'il serait libre à certaines occasions et déterminé à d'autres. Sartre a expulsé tout dualisme de l'être humain, par conséquent aussi celui d'une liberté qui supporterait à côté d'elle la présence d'un déterminisme.

D'autre part, certains penseurs, surtout *existentialistes*¹⁸, croient, aux yeux de Mounier, en une liberté totale. Les uns et les autres montrent qu'ils ignorent la vraie condition de l'homme. Telle est pourtant, dit-il, l'aspiration difficile du libéralisme; il est si fortement attaché aux valeurs d'affranchissement pur et simple, quel qu'en soit le but, qu'il en est venu à placer le refus au-dessus du choix, l'indéterminisme au-dessus de l'adhésion, le caprice au-dessus de la fidélité, l'acte immotivé au-dessus de l'acte plein de son sens comme un fruit de sa sève.¹⁹

On peut remarquer qu'il faut repousser trop loin la pensée de Sartre, que nous lui faisons dire ce qu'il n'a pas dit lui-même, mais qu'on en juge par ses explications: le fait de ma naissance ne m'apparaît jamais brut, mais toujours à travers une reconstruction projective de mon pour-soi; j'ai honte d'être né, ou je m'en étonne, ou je m'en réjouis, ou en tentant de m'ôter la vie j'affirme que je vis et j'assume cette vie comme mauvaise. Ainsi, en un certain sens, je *choisis* d'être né²⁰. Sartre ajoute bien que ce choix est une

¹⁵ Jean-Paul Sartre, *L'Être et Le Néant*, Paris :Gall.1943,p.507.

¹⁶ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris :Ed.Nagel,1946, pp.36-37.

¹⁷ Jean-Paul Sartre,*L'Être et Le Néant*,Paris :Gallimard,1943,p.516.

¹⁸ Emmanuel Mounier,*Liberté sous conditions*,Paris :Ed. du Seuil,1946, p.47.

¹⁹ *Ibid.*p.47.

²⁰ *Ibid.*, p. 641.

reprise de mon être dans mes projets, et ne suppose donc pas que j'existe d'abord pour l'effectuer. Mais nous comprenons aussi par là que rien n'échappe à mon libre choix, puisqu'il n'est jamais trop tard ni impossible de choisir. C'est notre facticité de devoir toujours choisir. Il n'y a rien qui ne nous arrive par hasard et dont nous n'éprouvions notre entière responsabilité. Demander pourquoi je suis né, maudire peut-être le jour qui m'a vu naître ou déclarer que je n'ai pas demandé à naître, ne sont que différentes attitudes d'assumer ma naissance en pleine responsabilité et de la faire mienne. Il n'y a que moi et mes projets, et si je me sens délaissé, abandonné à moi-même, ce n'est que le fait de ma facticité qui consiste simplement en ce que je suis condamné à être intégralement responsable de moi-même. Je suis l'être qui est comme en question dans son être²¹. Il est donc insensé, conclut Sartre, de songer à se plaindre, puisque rien d'étranger n'a décidé de ce que nous ressentons, de ce que nous vivons, ou de ce que nous sommes²². Ainsi donc, il n'y a rien, le monde comme moi-même, qui n'ait été choisi par moi et dont je ne porte l'entière responsabilité. La liberté absolue requiert la responsabilité également absolue.

Il est évident que la notion sartrienne de la liberté est très *vaste*²³. Quant à l'essence de la liberté, qui est le choix, elle réside, chez Sartre, dans le fait que l'homme se choisit lui-même comme non encore existant et inconnaissable par principe. Cette attitude est exposée à un danger permanent qui est de devenir autre que celui qu'on est. Or, ici, il n'existe plus chez Sartre aucun repère moral. La lâcheté, par exemple, qui résulte tout autant d'un choix libre que le courage : ma peur est libre, remarque-t-il, et manifeste dans ma liberté, j'ai mis toute ma liberté dans ma peur, et je me suis choisi peureux en telle ou telle circonstance ; en telle autre, j'existerai comme volontaire et courageux, et j'aurai mis toute ma liberté dans mon

²¹ *Ibid.*, p. 642.

²² *Ibid.*, p. 639.

²³ *Ibid.* pp. 639.

courage. Il n'y a, par rapport à la liberté, aucun phénomène psychique privilégié²⁴.

La liberté absolue, pour Mounier, est un mythe. Ce jaillissement rencontre, en réalité, de nombreux obstacles. Je me fais, mais sur un donné : je ne suis pas seulement ce que je fais, le monde n'est pas seulement ce que je veux²⁵. Il y a dans ma liberté une pesanteur qui vient de moi-même, de mes limites, du monde, des nécessités auxquelles je suis soumis, des valeurs qui me sont proposées.

Quant à la liberté sans limites, c'est bientôt l'arbitraire, la volonté de puissance, le délire, l'inhumanité. Celui qui se sent condamné à sa propre liberté, une liberté absurde et illimitée, n'a plus pour s'en distraire qu'à y condamner les autres, comme Caligula, jusqu'à la terreur²⁶

D'autre part, la liberté, chez Mounier, à l'inverse de l'existentialisme, n'étant pas illimitée, la personne doit choisir. C'est par là qu'elle s'affirme. Elle a le grand et redoutable pouvoir de transformer le monde en quelque sorte par ses décisions, ses acceptations et ses refus, rompant la chaîne des fatalités, bouleversant tous les calculs. Cependant, remarque Mounier, les contemporains déplacent trop souvent sur l'acte du choix le centre de gravité de la liberté, oubliant qu'il importe avant tout de savoir ce que l'on choisit. Que vaudrait la liberté si elle ne nous laissait qu'entre la peste et le choléra ?²⁷

On peut dire clairement que la liberté, pour Mounier, est dans la condition totale de la personne. C'est-à-dire en un sens seulement que l'homme est toujours libre intérieurement. Il peut, par cette source vive d'être qu'est la liberté, transfigurer les données les plus rebelles : le déporté dans la servitude et l'humiliation peut rester libre. En ce sens, les libertés concrètes ne sont pas

²⁴ *Ibid.*, p. 521.

²⁵ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*, Paris : P.U.F., 1985, p. 75.

²⁶ *Ibid.*, p. 76.

²⁷ *Ibid.*, p. 82.

indispensables à l'exercice de la liberté spirituelle qui manifeste ainsi, dans les moments de grandeur, sa transcendance à ses conditions de fait²⁸.

Jean-Paul Sartre, comme il le déclare lui-même, va reprendre l'inspiration cartésienne et la développer, mais en en supprimant l'absolu, Dieu, il va rendre absolu ce qui était relatif chez Descartes : la liberté humaine. La liberté, chez Sartre, ne peut se comprendre que par l'interprétation qu'il donne de la subjectivité. Il faut toujours partir de *la subjectivité*²⁹, disait-il. Qu'est-ce qu'être un sujet ? C'est ne pas pouvoir coïncider avec une essence. La liberté, chez Sartre, est absence d'essence. Ce qui s'identifie totalement avec son essence, avec soi-même, n'est pas libre, car c'est un objet, pas un sujet : tout entier, il n'est que ce qu'il est, rien d'autre.

D'ailleurs, Sartre souligne nos situations celles-ci : Ce n'est pas moi qui ai choisi de naître en tels ou tels lieux, qui ai choisi mon enfance, ce que l'on a dit ou fait de moi ; mon être n'est pas antérieur à lui-même, sans quoi mon être serait avant d'être ; ce n'est pas cette absurdité que veut dire Sartre. Mais c'est moi qui décide de mon rapport à toutes ces données antérieures et extérieures à moi, c'est moi qui choisis de les accepter ou de les combattre ; c'est dans ma liberté qu'elles acquièrent leur sens. Je n'ai pas choisi d'exister ; mais, en existant, je choisis d'exister puisque je pourrais vouloir cesser d'être ; je suis libre, puisque je suis libre de n'être pas ; et donc je suis *être libre* ; j'affirme donc l'existence en existant. *Choisir*²⁹ pour Sartre, c'est bien ainsi souvent choisir, mais ce n'en est pas moins un choix authentique. Le donné qui m'est fait est donc la matière sur laquelle ma liberté s'exerce, et n'est telle que pour elle et par elle. De même, la contrainte ne se tient comme telle que face à une liberté qui lui donne son être et son sens de contrainte, c'est-à-dire de contrariété au projet actuel dans lequel se définit cette liberté, et ne peut exister sans ce dernier. Certes, il y a toujours des motifs qui me pressent et me poussent dans mes actes qui peuvent toujours de proche en proche être renvoyés à un entrecroisement de déterminismes divers.

²⁸ *Ibid.*, p. 73.

²⁹ Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Ed. Nagel, 1946, p.23.

²⁹ *Ibid.*, pp.25-26 et 73-74.

A côté de Mounier, la personne est conditionnée et limitée par sa situation concrète. Il cite cette parole de Montaigne : On n'est pas maître, ici-bas, de choisir entre les choses qui plaisent ou qui déplaisent, mais entre les choses qui sont³⁰. Il reste que la liberté de la personne, pour le croyant, est aspirée vers Dieu par une force intérieure... Et cette liberté dirigée vers un autre que lui-même lui est une sorte de poids³¹.

Ma liberté, chez Sartre, est donc le rapport de tous les rapports sous lesquels, dans le monde, je peux être déterminé. Je ne peux même m'aliéner que par ma liberté ; et, dans tout esclavage, il y a une certaine part, scandaleuse de consentement ; je pourrais toujours refuser d'obéir, quoi qu'il m'en coûte ; et ma mort est, ici, mon ultime possibilité de liberté. Toutes les négations apparentes de la liberté, déterminismes, contraintes, dépendances, ne tiennent donc que par ma liberté. Je ne puis me décharger de cette liberté qui m'entoure toujours à travers ses défigurations mêmes, et tout, dans le monde, me renvoie à moi, à ma responsabilité absolue.

Ainsi, comme nous avons remarqué en-haut, ma vie est bien la mienne ; ce qui me fait dépend de ce que j'en fais ; les déterminismes extérieurs ne m'exproprient pas de moi-même, mais ne s'annoncent que sur fond de ma liberté. Il n'y a donc pas de destin, sinon celui de ma liberté d'être irréductiblement un sujet : je suis condamné à être libre³². On ne peut donc jamais se débarrasser de soi ; je ne suis jamais astreint à ma liberté.

Deuxièmement, la liberté, chez Sartre, est néantisation, c'est là sa caractéristique essentielle. Si la volonté doit être liberté, elle doit être néantisation, elle doit nécessairement être négative et puissance de néantisation³³. Et si la volonté est néantisation, pourquoi jouirait-elle de l'autonomie à elle seule ? Pourquoi refuserait-on ce pouvoir néantisant aux passions et à l'ensemble du psychique, puisque le pur et simple désir est capable d'un recul néantisant par rapport à une fin qu'il considère comme un

³⁰ Emmanuel Mounier, *Révolution Personnaliste et Communautaire*, Paris : Ed. de Montaigne, 1934, p. 155.

³¹ Emmanuel Mounier, *Liberté sous Conditions*, Paris : Ed. du Seuil, 1946, p. 48.

³² *Ibid.*, p. 37.

³³ J.-P. Sartre, *L'Être et le Néant*, p. 518.

non-être ? La passion, le simple désir, sont également des projets de changer un état de choses actuel qu'ils considèrent comme néant par rapport à une fin meilleure envisagée³⁴. S'il en est ainsi, il faut tirer la conclusion qui s'impose : ou bien l'homme est entièrement déterminé, ou bien il est entièrement libre. La première hypothèse est inacceptable, puisque, nous l'avons vu, l'être de l'homme, c'est d'être libre parce qu'il n'est pas soi, mais présence à soi. Reste donc qu'il est entièrement libre, et partant, la liberté n'est pas une modalité propre de l'action dite volontaire, mais la volonté est un événement psychique, présupposant une liberté originelle et ontologique³⁵.

Mais, dès lors, la liberté, de plus, se limite, tout en demeurant, en son fond, absolue. En s'engageant dans un projet, la liberté s'engage envers les conditions liées à ce projet ; en choisissant, elle choisit d'assumer les conditions du choix ; elle se fait situation ; il n'y a de situation que par la liberté, il n'y a de liberté qu'*en situation*³⁶. La liberté accepte et porte alors tout le donné du monde ; elle accepte le poids des choses, d'autrui, du temps ; elle accepte tout cela parce qu'elle se veut elle-même, parce qu'elle veut sa réalité.

D'ailleurs, la notion sartrienne de la liberté devient ainsi irrationnelle, arbitraire et incontrôlable chez Emmanuel Mounier³⁷. Le problème de la liberté sartrienne, dans la pensée de Mounier, nous fait pénétrer au cœur du *drame contemporain*³⁸, et du drame de tous les temps. Elle est comprise de manière fort diverse par les hommes. Détachée de la structure totale de la personne, elle ne peut que donner naissance à l'erreur.

La liberté, chez Mounier n'est pas un pur jaillissement : certains existentialistes, Sartre notamment, ont repris cette notion erronée de la liberté en la poussant à l'extrême. Pour eux, la liberté n'a rien d'objectif, elle

³⁴ *Ibid.*, p. 519.

³⁵ *Ibid.*, p. 529.

³⁶ J.-P. Sartre, *L'Être et Le Néant*. Paris : Gall. 1943, pp. 538-612.

³⁷ Emmanuel Mounier, *Le Personnalisme*. Paris : P.U.F., 1985, p. 75.

³⁸ Talip Karakaya, *Emmanuel Mounier. critique de l'existentialisme*, Thèse de doctorat, Univ. de Paris-1, Paris. 1997, p. 4, et pp. 69-70 et Emmanuel Mounier, *Introduction aux existentialismes*, Paris : Denoël, 1947, p. 7.

est pur jaillissement, et l'existence est subjectivité absolue. Il s'ensuit que la liberté est illimitée.

Nous dirons encore que la liberté, chez Sartre, est absolue parce que rien ne peut me déterminer ni du dehors, ni du dedans. Il n'y a rien d'ailleurs à quoi je ne donne un sens, et, à la limite, si quelque chose se révèle contraignant, ce n'est que dans le cadre de mon projet fondamental, où je l'assume librement comme tel.

En bref, nous voyons que la liberté, chez Sartre, est la donnée fondamentale de l'existence humaine, parce que l'être humaine est condamné à la liberté. Quant à Mounier, elle n'est pas illimitée, la personne doit la choisir. Le problème de la liberté sartrienne, chez lui, nous fait pénétrer au coeur du drame moderne, et particulièrement du drame de tous les temps.

BIBLIOGRAPHIE

- GUSDORF, Georges. *Signification humaine de la liberté*, Paris, 1962.
- HYPOLITE, Jean. *La Liberté chez Jean-Paul Sartre*, dans *Le mercure de France*, Juillet, 1951.
- KARAKAYA, Talip. *Emmanuel Mounier, critique de l'existentialisme*, Thèse, de Doctorat, Univ. de Paris –I, Paris, 1997.
- MOSSE – BASTIDE, R. *La Liberté*, Paris, 1964.
- MOUNIER, Emmanuel. *Le personnalisme*, Paris, P.U.F., 1985.
- *Qu'est-ce que le personnalisme?* T.III, Paris, Seuil, 1947.
 - *Révolution personnaliste et communautaire*, Paris, Ed. Montaigne, 1934.
 - *Liberté sous conditions*, Paris, Eds. Du Seuil, 1946.
 - *Introduction aux existentialismes*, Paris, Denoël, 1946.
- NAVILLE, Pierre. *Les Conditions de la liberté*, Paris, Ed. du Sagittaire, 1947.
- QUILLIOT, Roland. *La liberté*, Paris, P.U.F., 1993.
- SARTRE, Jean-Paul. *L'Être et le Néant*, Paris, Eds. Gallimard, 1970.
- *L'Existentialisme est un humanisme*, Paris, Ed. Nagel, 1946.

-*Les Chemins de la liberté*, Paris, Eds. Gallimard, 1945..

WAELEHENS, A de. *La philosophie de Martin Heidegger*, Louvain, 1942.

WAHL, Jean. *Les philosophies de l'existence*, Paris, A. Colin, 1959.